

# Encadrement :

l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement **ne peut être inférieur** aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous.

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants dont le PE	2 encadrants dont le PE	2 encadrants dont le PE
de 20 à 30 élèves	3 encadrants dont le PE	2 encadrants dont le PE	3 encadrants dont le PE
plus de 30 élèves	4 encadrants dont le PE	3 encadrants dont le PE	4 encadrants dont le PE



2 classes dédoublées = 1 seul groupe-classe ( $\leq 30$  él)